

■ **Fondation en faveur de la Société d'Emulation de Couvet**, à Couvet (FOSC du 24.07.2002, p. 9). Jeanneret Bernard n'est plus membre du conseil de fondation; ses pouvoirs sont radiés. Signature collective à deux a été conférée à Klauser Yann, de Zurich, à Fleurier, membre et trésorier du conseil de fondation.

Journal no 3322 du 04.12.2002
(00765332 / CH-645.0.601.048-9)